

**Sujet :** [INTERNET] aire de grand passage la Jarne  
**De :** Merveilleux <merveilleuxjeanlouis@orange.fr>  
**Date :** 06/03/2024 09:44  
**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

A l'heure de la loi ZAN et de la densification alors qu'on est en manque de surface pour l'habitat, les activités économiques et même un hôpital, est-ce bien raisonnable de gaspiller 4ha de terres agricoles pour une aire qui ne servira que quelques semaines par an, juste pour assurer des stationnements quasi gratuits à des gens du voyage qui ne se déplacent plus que pour leurs vacances. ?  
Le lieu idéal pour serait l'ancien emplacement de la foire expo de La Rochelle trop petit pour recevoir l'hôpital, économie de terres agricoles.

Envoyé depuis l'application Mail Orange